

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

Résolutions adoptées à la 0622^e séance tenue le 8 juin 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} septembre 2015

CU-0622-5.1 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Conseil de l'Université renouvelle le mandat du secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, pour une période de 5 ans, débutant le 1^{er} janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2020, selon les dispositions apparaissant au document **2015-A0002-0622^e-925** déposé aux archives.

CU-0622-5.2 ENTENTE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET LE CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL CONCERNANT LE CENTRE UNIVERSITAIRE D'OPHTALMOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Conseil de l'Université, selon les dispositions apparaissant au document **2015-A0002-0622^e-926** et ses annexes:

- recommande et adopte l'entente concernant le Centre universitaire d'ophtalmologie de l'Université de Montréal au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, ainsi que toute modification subséquente qui ne modifie pas les droits des parties;
- autorise le recteur de l'Université de Montréal, M. **Guy Breton**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer tout document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

CU-0622-5.3 RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

Le Conseil de l'Université reçoit et adopte le règlement de régie interne, selon les modalités et dispositions apparaissant au document **2015-A0002-0622^e-916.1** déposés aux archives.

CU-0622-5.4 OCTROI D'UN DOCTORAT HONORIS CAUSA (DHC)

Le Conseil de l'Université décerne un doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document **2015-A0002-0622^e-927.1** déposé aux archives, et sujet à son acceptation tout en sachant que cet octroi n'est valable que pour les cinq (5) années suivant la présente.

CU-0622-5.5 BUDGET 2015-2016 ET PRO forma 2016-2017 À 2018-2019

Le Conseil de l'Université reçoit et adopte le budget 2015-2016 et pro forma 2016-2017 à 2018-2019, selon les modalités et dispositions apparaissant au document **2015-A0002-0622^e-929** déposé aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

Résolutions adoptées à la 0622^e séance tenue le 8 juin 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} septembre 2015

CU-0622-5.6 MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (RRUM)

le Conseil de l'Université, conformément au document **2015-A0002-0622^e-928** et ses **annexes**, approuve la version modifiée de la modification I au texte du Règlement du Régime de retraite de l'Université, tel qu'entériné par le Comité de retraite à sa séance du 11 décembre 2014, selon les dispositions proposées au document de modification I (version modifiée) pour en faire partie comme s'il était récité au long dans la présente résolution.

CU-0622-7.1 RENOUVELLEMENT ET NOMINATION DE MEMBRES À DES COMITÉS DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ :

- COMITÉ DES DOCTORATS *HONORIS CAUSA* (DHC)
- COMITÉ SUR L'IMMOBILIER
- COMITÉ DE VÉRIFICATION
- COMITÉ SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)
- COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES
- COMITÉ EXÉCUTIF
- COMITÉ DE GOUVERNANCE

le Conseil de l'Université, selon les modalités et dispositions apparaissant au document **2015-A0002-0622^e-915** et ses **annexes** déposés aux archives :

renouvelle les mandats de :

- M^{mes} **Solange Lefebvre** et **Joëlle Margot** ainsi que M. **Serge Rossignol** à titre de membres au **Comité des doctorats *honoris causa*** pour des mandats de quatre ans échéant le 31 mai 2019;
- M^{me} **Chantal Rougerie** et M. **Clermont Gignac** à titre de membres au **Comité sur l'immobilier** pour des mandats de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais, s'il y a lieu, sans excéder la durée de leur mandat comme membres du Conseil;
- M. **Pierre Shedleur** à titre de membre au **Comité de vérification** pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais sans excéder la durée de son mandat comme membre du Conseil;
- M. **Jean-Jacques Nattiez** à titre de membre au **Comité de gouvernance** pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais sans excéder la durée de son mandat comme membre du Conseil.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

Résolutions adoptées à la 0622^e séance tenue le 8 juin 2015

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 1^{er} septembre 2015

et nomme:

- M. **Jacques Gaumont** à titre de membre externe et président au **Comité sur les technologies de l'information et de la communication** pour un mandat d'un an échéant le 31 mai 2016;
- M. **Luc Villeneuve** à titre de membre au **Comité sur les technologies de l'information et de la communication** pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2019;
- M^{me} **Sylvianne Chaput** à titre de membre et présidente ainsi que M^{me} **Madeleine Féquière** à titre de membre au **Comité de vérification** pour des mandats de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais sans excéder la durée de leur mandat comme membres du Conseil;
- M^{me} **Françoise Guénette** à titre de membre et présidente ainsi que M. **Ben Marc Diendéré** et M. **Jonathan Lafontaine** à titre de membres au **Comité des ressources humaines** pour des mandats de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais sans excéder la durée de leur mandat comme membres du Conseil;
- M^{mes} **Françoise Guénette** et **Sylvianne Chaput** au **Comité exécutif** à titre de membres pour des mandats de quatre ans échéant le 31 mai 2019, mais sans excéder la durée de leur mandat comme membres du Conseil.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot